



FICHE TECHNIQUE VITALIGO

ALIMENT COMPLÉMENTAIRE DIÉTÉTIQUE POUR VOLAILLES PORCS
ET RUMINANTS

OBJECTIF NUTRITIONNEL

Prévention des déséquilibres nutritionnels dans les régimes de transition.

COMPOSITION EN MATIÈRES PREMIÈRES

Lactose, Dextrose.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Humidité	5.7 %	Protéines brutes	1.31 %	Matières grasses brutes	< 0.1 %
Cendres brutes	8.9 %	Cellulose brute	0.1%	Lysine	0.4 %
Méthionine	1 %	Sodium < 0.1 %			

TENEURS EN ADDITIFS EN KG

Vitamines, provitamines et substances à effet analogue : 3a872a Vitamine A 5 000 000 UI; 3a671 Vitamine D3 1 000 000 UI; 3a700 Vitamine E 20 000 mg; 3a820 Vitamine B1 6 650 mg; 3a825ii Vitamine B2 2 000 mg; 3a831 Vitamine B6 3 000 mg; 3a300 Vitamine C 25 000 mg; 3a710 Vitamine K3 5 000mg; 3a315 Niacinamide 75 000 mg; 3a316 Acide folique 950 mg; 3a841 D-Pantothénate de calcium 40 400 mg; 3a890 Chlorure de choline 2590 mg. **Oligo-éléments** :3b103 Sulfate de fer (II) monohydraté 9000mg; 3b405 Sulfate de cuivre (II) pentahydraté 525 mg; 3b503 Sulfate manganéux monohydraté 5250 mg; 3b605 Sulfate de zinc monohydraté 3750 mg - **Acides Aminés** : 3C322 Monochlorhydrate de L-lysine (techniquement pure) 4000 mg; 3c301 DL-Méthionine techniquement pure 10 100 mg.

MODE D'EMPLOI

Recommandé en période de démarrage ainsi qu'en croissance. A distribuer dans l'eau ou sur la ration pendant 5 jours.

Canards pré-gavage de plus de 14 jours : 200 g pour 1000 litres d'eau. **Autres volailles** : 300 g pour 1000 litres d'eau.

Verrats et truies reproductrices: 100 g pour 1000 litres d'eau

Mode d'emploi par animal et par jour: **Génisses**: 10 g; **Bovins engraissement, broutards, taurillons engrais** : 5 g; **Veaux** : 2 g; **Ovins, Caprins adultes** : 3 g; **Agneaux et chevreaux de plus de 2 mois, ovins et caprins engraissement** : 1 g. Ne pas utiliser chez le porc engraissement et les vaches laitières et allaitantes. Veiller à un bon équilibre de la ration.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Avant utilisation ou prolongation, il est recommandé de demander l'avis d'un vétérinaire. S'assurer qu'il n'y a pas de dépassement de l'apport maximal réglementaire supérieure en cuivre, zinc, fer, manganèse, vitamines A et D3 par d'autres sources alimentaires. Une teneur supérieure à 10 mg de cuivre par kg de la ration journalière totale peut être gravement préjudiciable pour la santé de certaines races ovines. Respecter le mode d'emploi.

PRÉSENTATIONS

Boîte de 1 kg et Seau de 4 kg.

CONSERVATION

Tenir à l'abri de la chaleur et de l'humidité.